



# Rowing Club de Port Marly

## Règlement de la Course des impressionnistes

### Boucle(s) de 21 km à l'aviron sur la Seine à Port Marly

La Course des Impressionnistes est une épreuve longue distance qui a lieu le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

Elle est organisée par le Rowing Club de Port Marly (RCPM). Il s'agit d'une course d'aviron contre la montre qui se déroule sur la Seine, sur une boucle de 21 km. Elle comprend deux types d'épreuves :

- Une course de 21 km, disputée en bateaux longs (quatre ou huit), qui consiste à faire une boucle sur le parcours.
- Un marathon, disputé en skiff, qui consiste à faire deux boucles consécutives sur le même parcours, soit 42 km.

#### Règlement général

##### • **Conditions de participation**

Pour participer à « La Course des Impressionnistes », il est obligatoire d'être licencié dans un club d'aviron. La constitution de bateaux regroupant des rameurs de clubs différents est autorisée.

Le parcours étant chronométré, et compte tenu de la durée de l'épreuve, il est de la responsabilité des clubs participants de présenter :

1. des rameurs à jour de leur **certificat médical** ne contre-indiquant pas la pratique de **l'aviron en compétition**, ou de **surclassement** pour les rameurs juniors inscrits dans les équipages seniors.
2. des rameurs ayant le **niveau d'entraînement nécessaire** pour effectuer un effort continu sur une durée minimale de l'ordre d'une heure et demi pour la course 21 km en bateaux longs et de 3 heures et demi au pour le marathon.
3. des **équipages expérimentés**, en particulier dans les bateaux sans barreur, le parcours pouvant présenter à certains endroits, des difficultés nécessitant une vigilance particulière pour la direction.

Le ravitaillement des rameurs n'étant pas assuré dans le cadre de l'organisation de l'épreuve, les rameurs doivent se munir de boisson ou autres éléments nutritifs, en accord avec le règlement de la FFSA concernant la lutte contre le dopage.

##### • **Catégories de bateaux, de rameurs et d'équipages**

#### Course 21 km en bateaux longs:

La boucle de 21 km en bateaux longs est accessible à tous rameurs et rameuses se présentant en équipages constitués. Elle s'effectue en 8 avec barreur (couple ou pointe), 4 avec barreur (couple ou pointe), 4 sans barreur (couple ou pointe) et 4 « yolette » avec barreur (couple ou pointe, sans restriction de poids), selon la liste des courses de **l'avant-programme**.

Une écope et au moins un gilet de sauvetage sont obligatoires par bateau.

Les catégories de rameurs sont considérées comme suit :

- **Cadets** : 15-16 ans
- **Juniors** : 17-18 ans
- **Seniors** : compétiteurs seniors « élites » (≥ 19 ans), pouvant inclure des juniors surclassés (certificat médical de surclassement obligatoire)
- **Seniors – masters** : compétiteurs seniors « loisirs » (≥ 19 ans) et vétérans (≥27 ans) des catégories A à F selon le code FISA. Ces équipes peuvent inclure des juniors surclassés (certificat médical de surclassement obligatoire).

La **mixité homme-femmes dans les équipes** est prise en compte de la manière suivante (hors barreur):

- Les **équipes hommes** sont constituées de 100% d'hommes.
- Les **équipes femmes** sont constituées de 100% de femmes.
- Les **équipes mixtes hommes-femmes** doivent comporter 50% de femmes et 50% d'hommes. Toutefois, les équipes ne respectant pas ce quota sont admises. Les équipes comportant plus de 50% d'hommes seront regroupées en priorité avec les équipes masculines.

Les **barreurs** peuvent être indifféremment des hommes, des femmes ou être dans une autre catégorie d'âge que les rameurs (minimes acceptés). Ils ne sont pas comptabilisés dans la composition de l'équipage à condition qu'ils ne rament pas.

Les équipages peuvent regrouper des **rameurs de clubs différents**, sans restriction de département, zone ou nation. Il n'y a pas de limitation du nombre de **rameurs étrangers** dans un même équipage de club ou interclubs.

#### Marathon en skiff:

L'épreuve se dispute en skiff.

Le Marathon est accessible à tout rameur ou rameuse des catégories **senior** (≥ 19 ans) ou **vétéran** (≥27 ans) des catégories A, B, C, D, E et F selon le code FISA. La course n'est pas ouverte aux juniors surclassés.

##### • **Frais d'engagement, courses, classement et récompenses**

Une **participation financière** est à acquitter pour chaque siège (rameur ou barreur). Son montant est précisé dans **l'avant-programme**.

Les courses sont déterminées en fonction du type de bateau (4 ou 8, avec ou sans barreur, couple ou pointe), de la composition de l'équipage (hommes, femmes ou mixtes) et de la catégorie d'âge (cadets, junior, senior ou vétéran). La liste des courses est précisée dans **l'avant-programme**.

L'attribution des récompenses dans chaque course dépend du nombre de participant. Une course ne sera récompensée que si elle regroupe au moins 3 équipes concurrentes.

Les courses sur la boucle de 21 km ayant moins de 3 participants peuvent être regroupées avec les courses proches selon la règle suivante :

- Equipes féminines regroupées avec équipes mixtes
- Equipes mixtes regroupées avec équipes masculines
- Bateaux avec barreaux regroupés avec bateaux sans barreur

Regroupement des catégories adultes (seniors et master) et regroupement des catégories jeunes (cadets, juniors).

Le classement des équipes peuvent prendre en compte un **handicap temps** dans les cas suivants :

- Classement général du Marathon, en fonction des catégories d'âge des participants.
- Classement des bateaux armés en pointe dans une même course que les bateaux armés en couple.

Une coupe sera remise à la **meilleure équipe de chaque course** et une médaille à chacun des rameurs la composant.

Les challenges suivants seront récompensés par une coupe :

- Le **challenge Urs Burkard** pour la meilleure performance au Marathon.
- Le **challenge du meilleur temps du bassin** pour l'équipage le plus rapide, toutes courses confondues.
- Le **challenge du nombre** pour le club invité ayant engagé le plus grand nombre de rameurs.
- Le **challenge du club le plus lointain**, pour le club invité le plus distant du RCPM.

- **Forfait d'une équipe**

Aucune pénalité ne sera appliquée en cas de forfait d'une équipe engagée.

Tout forfait signalé avant les 5 jours précédant la course permettra le remboursement des frais d'engagement. Tout forfait au-delà de cette date ne donnera pas lieu à remboursement.

### Règlement spécifique de course

- **Identification des équipes**

Les équipes se verront attribuer un dossard permettant de les identifier. Ce dossard devra être porté sur le dos du rameur situé à l'avant du bateau (4 ou 8).

- **Tenue vestimentaire**

Les tenues sportives des clubs devront être portées par les rameurs.

- **Changement de rameurs et de barreur**

Le barreur peut, durant l'épreuve, devenir rameur et vice versa. Le changement devra se faire sur l'eau, le plus près possible de la berge pour ne pas gêner les autres concurrents. Le temps nécessaire aux rotations n'est pas neutralisé.

- **Embarquement**

L'accès au ponton d'embarquement et la mise à l'eau des bateaux se feront à l'appel des arbitres. Les équipes devront se présenter dans l'ordre des numéros et se diriger rapidement vers le départ.

- **Départ**

Le départ sera donné à partir d'une péniche située immédiatement en sortie du bras de Port-Marly.

Le **départ de la boucle de 21 km est un départ lancé**. L'équipe qui est prête pourra prendre le départ dans les 10 minutes avant ou après l'horaire qui lui est indiqué. Elle devra confirmer son numéro de dossard aux chronométreurs du départ.

Le **départ du Marathon est un départ groupé**. Les concurrents viendront se placer à l'arrêt dans la zone de départ.

Remarque : Prévoir au minimum ¼ d'heure entre la mise à l'eau et la ligne de départ. Le comptage des temps pour tous les concurrents se fait à partir du départ groupé.

- **Parcours de course**

Les équipes devront suivre le parcours qui leur est indiqué sur le plan qui leur sera remis avant le départ. D'une façon générale, les équipes naviguent à proximité de la berge située sur leur tribord.

**IMPORTANT** : Les équipages doivent respecter sous peine de disqualification :

- les balises spécifiques qu'il faut laisser à bâbord, dans le but d'éviter les accidents ;
- passer la bouée de demi-tour ;
- laisser le passage en serrant la berge quand ils sont doublés par un concurrent ;
- respecter la signalisation fluviale lors du passage sous les ponts.

- **Chronométrage**

Le parcours est chronométré.

Si une équipe est jugée trop lente et risque de ce fait de perturber les horaires de la course ou son organisation, l'arbitre de parcours peut lui intimer l'ordre de faire demi-tour. Par exemple, s'il faut à cette équipe plus d'1/2 heure pour effectuer les 5 premiers kilomètres.

Compte tenu de la durée de l'épreuve, aucune rotation de bateau entre deux équipes n'est autorisée.

- **Réunion des délégués de club**

Les délégués de club devront se présenter pour retirer les dossards au moins une heure avant le départ de la course concernée.